

UNE TYPOLOGIE POUR ÉVALUER LES BIBLIOTHÈQUES

La nouvelle classification adoptée permet de valoriser le niveau de service, l'activité et les moyens en lien avec l'enquête statistique annuelle du Ministère de la Culture. La précédente typologie, datant de 2002, reposait sur 5 niveaux d'équipement (de B1 à B5) avec l'objectif de catégoriser les lieux de lecture en fonction des moyens dédiés. La nouvelle proposition permet d'avoir une vision plus globale du niveau d'activité et de service rendu.



Pour plus de détails sur cette nouvelle typologie, vous pouvez consulter le site de l'Association des Bibliothèques Départementales (ABD) : www.abd-asso.org/documentations/une-nouvelle-typologie-pour-les-bibliotheques/

COMMENT EST CALCULÉE LA NOUVELLE TYPOLOGIE?









UNE NOTE

Pour chaque critère, une note est attribuée pouvant aller de 1 à 5. Cette note est ensuite convertie en appréciation :



5 : TF pour Très favorable

4 : F pour Favorable

3 : I pour Intermédiaire2 : D pour Défavorable

1 : TD pour Très défavorable

CALCUL DE LA TYPOLOGIE

En fonction du nombre de TD, D, I, T, TF la bibliothèque se voit dotée d'un score pouvant aller de A pour les lieux de lecture ayant le plus de critères Très favorables à E pour ceux ayant le plus de critères Très défavorables.

9 CRITÈRES OBSERVÉS

















NOMBRE DE PRÊTS
TOUS TYPES DE DOCUMENTS
pour 1000 habitants













